

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵔ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

MIGRATION INTERNE

SELON LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024

OCTOBRE 2025

ملخص النتائج الرئيسية للهجرة الداخلية حسب نتائج الإحصاء العام للسكان والسكنى لسنة 2024

تتركز التنقلات السكانية في الجهات الحضرية ذات الدينامية الاقتصادية المرتفعة، وعلى رأسها الدار البيضاء-سطات، والرباط-سلا-القنيطرة، وطنجة-تطوان-الحسيمة. وتستمد هذه الجهات قوتها الاستقطابية من تمركز البنيات التحتية الاقتصادية والاجتماعية والإدارية، كما تسجل معدلات احتفاظ مرتفعة بالسكان الأصليين مع استقطاب وافدين من جهات أخرى، مما يعزز مكانتها كمحركات رئيسية للنمو الديموغرافي والاقتصادي.

في المقابل، تعرف بعض الجهات الداخلية معدلات مرتفعة للهجرة، مثل مراكش-آسفي، وفاس-مكناس، وبني ملال-خنيفرة، ودرعة-تافيلالت، التي تعرف عجزاً ديموغرافياً نتيجة محدودية فرص الشغل والتنمية المحلية. ويؤدي انتقال جزء مهم من سكان هذه الجهات نحو الجهات الحضرية الكبرى إلى تعميق الفوارق الترابية.

وتُعد الهجرة الداخلية آلية فعالة لإعادة توزيع السكان على الصعيد الوطني، إذ تسهم في تمركزهم داخل الجهات الأكثر حيوية وتحضراً، مقابل تراجع الكثافة السكانية في الجهات القروية والداخلية. كما تُظهر المعطيات الحديثة بروز أقطاب جديدة في الجهات الجنوبية، حيث ساهمت الاستثمارات الكبرى في تعزيز جاذبيتها واستقطابها للسكان.

تعكس ديناميات الهجرة نموذجاً تنموياً غير متوازن. إذ تتجه أغلب التنقلات نحو عدد محدود من الجهات التي تمتلك مزايا اقتصادية تنافسية تعزز دورها كمحركات للنمو الوطني، في حين تواجه جهات أخرى عجزاً في الهجرة يؤدي إلى فقدانها للرأسمال البشري. وهو ما يستدعي بلورة سياسات عمومية ترابية أكثر استهدافاً، تروم إلى تقليص الفوارق الجهوية.

تُعد الهجرة الداخلية ظاهرةً بنيوية في الدينامية الديموغرافية بالمغرب. ويعرّف الإحصاء العام للسكان والسكنى لسنة 2024 الهجرة بأنها كل انتقال من جماعة ترابية إلى أخرى مع إقامة فعلية لمدة لا تقل عن ستة أشهر، مما يتيح رصد الحركات السكانية الفعلية وقياس حجمها على مختلف المستويات الترابية (الجماعة، الإقليم والجهة). وتُشكل الهجرة الداخلية المحرك الرئيسي لتغيّر أماكن إقامة السكان، متجاوزةً بذلك الهجرة الدولية التي تبقى محدودة النطاق.

يُظهر تحليل الخصائص الديموغرافية أن أغلبية السكان المغاربة ما زالوا مستقرين في جماعتهم الأصلية، غير أن التنقل الداخلي يظل ملموساً. إذ يقيم نحو 60% من السكان في الجماعة التي وُلدوا فيها، في حين انتقل 40% منهم مرة واحدة على الأقل خلال حياتهم إلى جماعة أخرى داخل التراب الوطني. وتبدو هذه الحركية أوضح في صفوف النساء مقارنة بالرجال، ما يعكس تحوُّلاً هيكلياً في السلوك الديموغرافي والاجتماعي. كما تُشير المعطيات الحديثة إلى تباطؤ نسبي في وتيرة التنقلات خلال السنوات الخمس أو العشر الأخيرة، مع استمرار أهميتها على الصعيد الوطني.

تهيمن التحركات داخل الوسط الحضري على بنية الهجرة الداخلية. إذ تمثل الهجرة بين الأوساط الحضرية نحو نصف مجموع التنقلات، وهو ما يعكس تنامي جاذبية المراكز الحضرية من حيث فرص الشغل والولوج إلى الخدمات، وتحسين ظروف العيش. أما الهجرة من الوسط القروي إلى الوسط الحضري فما تزال بارزة، مؤكدةً استمرار ظاهرة النزوح القروي. في المقابل، تبقى التنقلات من الوسط الحضري إلى القروي أو بين الأوساط القروية محدودة، وغالباً ما تُعزى إلى دوافع عائلية أو مرتبطة بفترة التقاعد.

وتتسم الهجرة الداخلية بارتفاع واضح في نسبة النساء المهاجرات، إذ يمثلن أكثر من نصف مجموع المهاجرين الداخليين، سواء في التنقلات الدائمة أو الحديثة. وبُجسد هذا التحول مشاركة متزايدة للنساء في الحياة الاقتصادية والاجتماعية والتعليمية، إضافة إلى دور العوامل العائلية في اتخاذ قرار الهجرة، مما يعكس تحوُّلاً عميقاً في البنية الاجتماعية وأنماط التنقل داخل المجتمع المغربي.

SYNTHÈSE

La migration interne est un phénomène structurant de la dynamique démographique au Maroc. Selon le RGPH 2024, elle est définie comme tout changement de commune avec une résidence d'au moins six mois. Cette approche permet d'identifier les véritables flux migratoires et d'en mesurer l'ampleur à différentes échelles territoriales (commune, province, région). Elle constitue le principal moteur du changement de résidence des populations, bien plus que la migration internationale, très limitée.

La population marocaine demeure majoritairement sédentaire, mais la mobilité interne est significative. Près de 60 % des habitants vivent dans leur commune de naissance, tandis que 40 % ont migré au moins une fois dans leur vie à l'intérieur du pays. Cette mobilité est plus marquée chez les femmes que chez les hommes, révélant un changement structurel dans les comportements démographiques et sociaux. La migration récente (sur 5 et 10 ans) montre un ralentissement relatif, tout en confirmant l'importance des mouvements internes au niveau national.

Les flux migratoires internes sont dominés par les échanges entre milieux urbains. Les déplacements urbain-urbain représentent près de la moitié des migrations internes, illustrant l'attractivité croissante des centres urbains en termes d'emploi, d'accès aux services et d'amélioration des conditions de vie. Les migrations rurales-vers-urbain occupent une place importante, confirmant la persistance de l'exode rural, alors que les mouvements urbain-vers-rural ou rural-vers-rural restent limités et concernent principalement des motifs familiaux ou de retraite.

La migration interne est marquée par une féminisation croissante. Les femmes représentent plus de la moitié des migrants internes, aussi bien dans les migrations permanentes que récentes. Cette tendance reflète leur participation accrue à la vie économique, sociale et éducative, ainsi que le rôle croissant des facteurs familiaux dans les choix migratoires. Elle témoigne d'une

transformation profonde de la structure sociale et des dynamiques de mobilité au Maroc.

Les régions urbaines et économiquement dynamiques concentrent la majorité des migrants. Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima enregistrent les effectifs les plus élevés de migrants entrants, traduisant un fort pouvoir d'attraction lié à la concentration des infrastructures économiques, sociales et administratives. Ces régions affichent également des indices de rétention élevés, indiquant leur capacité à maintenir leur population native tout en attirant des populations d'autres régions.

Plusieurs régions de l'intérieur connaissent d'importants départs de population. Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Béni Mellal-Khénifra et Drâa-Tafilalet présentent des soldes migratoires négatifs, traduisant un déficit d'opportunités locales. Une part importante de leur population migre vers les grandes régions urbaines à la recherche de meilleures conditions socio-économiques, ce qui accentue les déséquilibres territoriaux.

La migration agit comme un puissant mécanisme de redistribution de la population. Elle contribue à la concentration des populations dans les régions les plus dynamiques et urbanisées, tout en accentuant la fragilité démographique des régions rurales et de l'intérieur. Les flux migratoires récents montrent également l'émergence de nouvelles polarités, notamment dans les régions du Sud, où des investissements structurants ont renforcé l'attractivité territoriale.

Les dynamiques migratoires révèlent un modèle de développement polarisé. La majorité des flux se dirige vers un nombre restreint de régions disposant d'un avantage économique comparatif, renforçant leur rôle de moteurs de croissance nationale. À l'inverse, les régions à déficits migratoires voient leur population diminuer, ce qui souligne la nécessité de politiques ciblées visant à renforcer leur attractivité et à réduire les disparités régionales.

INTRODUCTION

Les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisés au Maroc constituent une source de données essentielle pour l'étude de la mobilité interne et l'évaluation de son intensité. Le RGPH de 2024, fondé sur la technique d'observation rétrospective, a permis de collecter des informations détaillées sur les déplacements de la population, notamment: le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieure, le lieu de résidence au 1^{er} septembre 2024 et la durée de résidence.

Cependant, parmi l'ensemble des déplacements observés, seuls certains présentent le caractère de migration. Pour distinguer les migrations véritables des déplacements temporaires ou des simples changements de domicile à l'intérieur d'une même commune, deux critères ont été retenus :

- Le critère de la durée, qui découle de la définition de la résidence adoptée dans le RGPH : Une personne est considérée comme résidente si elle vit depuis plus de six mois dans le ménage, ou moins, mais avec l'intention d'y résider au moins six mois.
- Le critère géographique, selon lequel seules sont considérées comme migrations les mobilités impliquant un changement de commune.

L'approche adoptée par le RGPH permet toutefois d'étudier la migration selon différents niveaux territoriaux : milieu (urbain/rural), région, province/préfecture et commune. En effet, tout déplacement d'un individu d'une commune vers une autre, d'une province/préfecture vers une autre, d'une région vers une autre, ou d'un autre pays vers le Maroc, pour un séjour d'au moins six mois (ou de moins de six mois avec l'intention d'y résider pendant cette durée), est considéré comme une migration.

Selon cette approche, la commune, la province/préfecture et la région constituent les référentiels de mesure de la migration. Cela permet d'analyser la migration intercommunale, la migration intra-provinciale et interprovinciale, la migration intra-régionale et interrégionale, ainsi que les flux migratoires selon le milieu de résidence.

Dans la présente note, l'analyse adoptera la commune comme référentiel principal pour l'étude de la migration interne, et considérera la migration internationale comme tout échange de population entre le Maroc et le reste du monde. Elle portera sur les flux migratoires entre milieux ainsi que sur les migrations interrégionales, afin de :

- déterminer le volume, le statut et le bilan migratoire de la population;
- dresser la matrice des flux migratoires, mettant en évidence les principales régions d'attraction et de répulsion ;
- et établir le bilan migratoire des différentes régions du pays.

1. Statut et bilan migratoire de la population sédentaire

1.1 Mobilité au Maroc : entre sédentarité et migrations internes

En 2024, la population résidente du Maroc présente un profil migratoire marqué par une forte mobilité interne mais une migration internationale marginale. Sur l'ensemble de la durée de vie, près de 60% des habitants restent dans leur commune de naissance, les hommes étant légèrement plus sédentaires que les femmes (63,7% contre 55,7%). La migration interne concerne près de 40% de la population, avec une prédominance féminine (43,7% contre 35,5%), reflétant des dynamiques liées au mariage, au travail ou au regroupement familial.

La migration récente sur dix ans touche moins de 20% de la population, et seulement 12% sur cinq ans, indiquant un ralentissement de la mobilité sur les périodes les plus courtes. La migration internationale reste marginale, ne dépassant pas 0,7% à chaque période considérée. Ces chiffres montrent que la mobilité interne, qu'elle soit durable ou récente, constitue le moteur principal de la dynamique résidentielle au Maroc, tandis que la population demeure majoritairement sédentaire, avec une légère disparité entre sexes dans les schémas migratoires.

Tableau 1 : Répartition de la population résidente au Maroc selon le statut migratoire et le sexe

Type de migration	Statut migratoire	Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migration durée de vie	Non migrant	11.583.651	63,7	10.180.364	55,7	21.764.015	59,7
	Migrant interne	6.459.262	35,5	7.988.269	43,7	14.447.532	39,6
	Migrant international	135.223	0,7	118.170	0,6	253.392	0,7
	Total	18.178.136	100	18.286.803	100	36.464.939	100
Migration récente il y a 10 ans	Non migrant	12.178.121	81,2	11.948.167	78,0	24.126.288	79,6
	Migrant interne	2.698.925	18,0	3.278.682	21,4	5.977.607	19,7
	Migrant international	113.659	0,8	84.730	0,6	198.389	0,7
	Total	14.990.705	100	15.311.579	100	30.302.284	100
Migration récente il y a 5 ans	Non migrant	14.825.540	88,6	14.783.732	87,3	29.609.272	87,9
	Migrant interne	1.823.114	10,9	2.091.664	12,3	3.914.778	11,6
	Migrant international	86.178	0,5	67.469	0,4	153.647	0,5
	Total	16.734.832	100	16.942.865	100	33.677.697	100

Source : HCP, RGPH 2024

1.2 Migration interne durée de vie : urbanisation et féminisation

En 2024, les flux migratoires internes au Maroc mettent en évidence la prépondérance des déplacements à l'intérieur du milieu urbain, qui représentent près de la moitié des migrations internes (45,6%). Ces mouvements urbain-urbain traduisent la forte mobilité de la population entre les villes, principalement motivée par la recherche d'opportunités économiques, d'emplois ou de meilleures conditions de vie.

Selon le sexe, on observe une légère domination des hommes (47,2%) sur les femmes (44,3%), ce qui reflète la plus grande mobilité professionnelle masculine.

Les migrations rurales-urbaines occupent la deuxième position avec 34,1% de l'ensemble des flux. Ce qui confirme la poursuite de l'exode rural dans le pays. Les femmes y sont bien représentées (32,9%), traduisant une féminisation croissante de la migration vers les zones urbaines.

À l'inverse, les migrations urbaines-rurales ne représentent que 7,2% du total, révélant un phénomène limité de retour vers le milieu rural. Ces retours sont souvent motivés par la retraite, la réinstallation familiale ou des projets agricoles. Ces échanges migratoires entre milieux de résidence se traduisent par un solde migratoire négatif du milieu rural, qui demeure largement déficitaire, avec une perte estimée à près de 4 millions de personnes au profit des villes.

Les flux ruraux-ruraux, quant à eux, représentent 11,4% des migrations internes. Ils traduisent des déplacements internes au monde rural, généralement liés à des raisons familiales, agricoles ou foncières. Ce type de migration concerne davantage les femmes (13,9%) que les hommes (8,2%).

Enfin, la migration internationale reste marginale dans la structure globale des flux (les retours de l'étranger vers le milieu urbain représentent 1,6% du total et ceux vers le milieu rural ne dépassent pas 0,1%).

Au total, la population migrante est estimée à 14,7 millions de personnes, dont 55,1% de femmes et 44,9% d'hommes, confirmant une féminisation relative de la migration, qu'elle soit interne ou internationale.

Tableau 2 : Flux migratoire entre milieu de résidence à la naissance et milieu de résidence en 2024 selon le sexe

Flux migratoire	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain-Urbain	3.113.338	47,2	3.588.976	44,3	6.702.314	45,6
Urbain-Rural	449.111	6,8	609.340	7,5	1.058.451	7,2
Rural-Urbain	2.354.797	35,7	2.663.171	32,9	5.017.968	34,1
Rural-Rural	542.016	8,2	1.126.782	13,9	1.668.798	11,4
Etranger-Urbain	127.499	1,9	112.130	1,4	239.629	1,6
Etranger-Rural	7.723	0,1	6.040	0,1	13.763	0,1
Total	6.594.485	100,0	8.106.439	100,0	14.700.924	100,0

Source : HCP, RGPH 2024

1.3 Migration intercensitaire : de plus en plus urbaine et féminine

Les données du RGPH 2024 mettent en lumière une mobilité interne toujours très marquée par les échanges entre villes. Plus de la moitié des migrations internes s'effectuent à l'intérieur du milieu urbain (52,9% sur la période 2014–2024 et 53,7% entre 2019 et 2024). Cette tendance traduit la vitalité des réseaux urbains et la recherche constante de meilleures opportunités d'emploi, de logement ou de conditions de vie.

On note également une féminisation progressive de ces déplacements : les femmes représentent désormais plus de la moitié des migrants urbains, confirmant leur rôle croissant dans la dynamique socio-économique du pays.

Les migrations rurales vers les villes occupent la deuxième place, avec près d'un quart des flux (25% sur dix ans et 24,2 % sur cinq ans). Ce mouvement confirme la poursuite de

l'exode rural au Maroc, porté par l'attractivité économique et sociale des espaces urbains. De plus en plus de femmes participent à ces migrations, qu'il s'agisse d'études, d'emploi ou de regroupement familial, ce qui témoigne d'une évolution des comportements et des aspirations dans les zones rurales.

Les migrations urbaines vers les campagnes, en revanche, restent marginales. Elles ne dépassent pas 10% des flux totaux. Ces déplacements s'expliquent souvent par des choix de vie : retraite ou projets familiaux. Les flux à l'intérieur du monde rural, quant à eux, représentent environ 9% des migrations internes. Ce sont souvent des déplacements de proximité, liés à des motifs familiaux, agricoles ou fonciers et concernent davantage les femmes.

Enfin, la migration internationale reste très limitée dans la structure globale. Les retours de l'étranger vers le Maroc ne représentent qu'environ 3% des migrations totales, dont l'essentiel vers les villes. Ces flux confirment que la mobilité marocaine demeure largement interne, portée par les dynamiques urbaines nationales plutôt que par les mouvements transfrontaliers.

Dans l'ensemble, les résultats traduisent une mobilité interne soutenue et de plus en plus diversifiée, avec une présence féminine affirmée. Le Maroc d'aujourd'hui se caractérise par une migration de proximité, concentrée dans les espaces urbains, où se jouent les principales transformations économiques, sociales et territoriales.

Tableau 3 : Flux migratoire entre milieu de résidence en 2014 et 2019 et milieu de résidence en 2024 selon le sexe

Flux migratoire	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Période 2014-2024						
Urbain-Urbain	1.533.757	54,5	1.735.621	51,6	3.269.378	52,9
Urbain-Rural	268.238	9,5	324.088	9,6	592.326	9,6
Rural-Urbain	701.214	24,9	844.147	25,1	1.545.361	25,0
Rural-Rural	195.716	7,0	374.826	11,1	570.542	9,2
Etranger-Urbain	101.348	3,6	79.312	2,4	180.660	2,9
Etranger-Rural	12.310	0,4	5.418	0,2	17.728	0,3
Total	2.812.584	100	3.363.412	100	6.175.996	100
Période 2019-2024						
Urbain-Urbain	1.041.624	54,6	1.145.035	53,0	2.186.659	53,7
Urbain-Rural	188.150	9,9	212.753	9,9	400.903	9,9
Rural-Urbain	462.670	24,2	521.620	24,2	984.290	24,2
Rural-Rural	130.670	6,8	212.256	9,8	342.926	8,4
Etranger-Urbain	76.642	4,0	62.943	2,9	139.585	3,4
Etranger-Rural	9.536	0,5	4.526	0,2	14.062	0,3
Total	1.909.292	100	2.159.133	100	4.068.425	100

Source : HCP, RGPH 2024

2. Migration régionale : répartition et dynamiques territoriales

La migration interne désigne les mouvements de population à l'intérieur d'un même pays. Elle concerne une part importante de la population et constitue un levier essentiel de création de richesses et de transformation sociale. Son analyse revêt donc une importance particulière pour éclairer la prise de décision et orienter les politiques publiques.

Ce chapitre propose une lecture de la migration interne au Maroc, en s'appuyant sur la région comme cadre de référence pour mesurer et comparer les différents types de migration. Cette approche territoriale permet de mieux comprendre les dynamiques régionales de mobilité et leurs implications économiques, sociales et démographiques.

2.1 Migration durée de vie

2.1.1 Répartition régionale des migrants durée de vie

Le tableau 4 illustre la répartition régionale des migrants durée-de-vie au Maroc, en distinguant les migrants intra-régionaux, qui restent dans leur région de résidence initiale, et les migrants interrégionaux, qui changent de région.

La région de Casablanca-Settat se distingue par sa prépondérance, regroupant 3,63 millions de migrants, soit 25,1% du total. Parmi eux, 2,26 millions sont intra-régionaux et 1,37 million interrégionaux, reflétant le rôle central de la région dans l'économie nationale et son attractivité pour les populations en quête d'opportunités professionnelles et éducatives.

Viennent ensuite Rabat-Salé-Kénitra avec 2,07 millions de migrants (14,3%) et Fès-Meknès avec 1,73 million (11,9%). Ces régions attirent un nombre significatif de migrants interrégionaux,

particulièrement la capitale administrative où près de 17,9% des migrants interrégionaux du pays résident, soulignant la concentration des flux migratoires vers les principaux pôles urbains et administratifs.

Certaines régions du sud et de l'est présentent des dynamiques migratoires différentes. Souss-Massa enregistre 12,5% de migrants interrégionaux, signe d'une attractivité spécifique. Quant à Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, elles affichent respectivement 3,7% et 2,1% de migrants interrégionaux malgré une population totale relativement faible, reflétant l'effet des projets économiques et des investissements dans le Sud.

Dans la majorité des régions, les migrants intra-régionaux demeurent majoritaires, ce qui montre que la mobilité au sein de la région constitue la forme de migration la plus courante, particulièrement dans les zones urbaines à forte densité telles que Casablanca-Settat, Fès-Meknès ou Marrakech-Safi.

Au total, 14,45 millions de personnes sont concernées par la migration durée-de-vie, dont 8,94 millions (61,9%) intra-régionaux et 5,51 millions (38,1%) interrégionaux. Si la mobilité intra-régionale demeure majoritaire, les migrations interrégionales jouent un rôle crucial dans la redistribution de la population vers les zones urbaines et les régions économiquement dynamiques.

Tableau 3 : Flux migratoire entre milieu de résidence en 2014 et 2019 et milieu de résidence en 2024 selon le sexe

Région de résidence en 2024	Migrants intra régionaux		Migrants interrégionaux		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	947.961	10,6	559.036	10,2	1.506.997	10,4
Oriental	545.934	6,1	274.856	5,0	820.790	5,7
Fès-Meknès	1.284.028	14,4	442.253	8,0	1.726.281	11,9
Rabat-Salé-Kénitra	1.085.330	12,1	985.643	17,9	2.070.973	14,3
Béni Mellal-Khénifra	568.431	6,4	232.632	4,2	801.063	5,5
Casablanca-Settat	2.258.998	25,3	1.369.824	24,9	3.628.822	25,1
Marrakech-Safi	1.172.657	13,1	434.562	7,9	1.607.219	11,1
Drâa-Tafilalet	360.432	4,0	96.411	1,8	456.843	3,2
Souss-Massa	628.615	7,0	689.192	12,5	1.317.807	9,1
Guelmim-Oued Noun	71.224	0,8	101.412	1,8	172.635	1,2
Laâyoune-Sakia El Hamra	15.149	0,2	204.657	3,7	219.806	1,5
Dakhla-Oued Ed-Dahab	1.812	0,0	116.483	2,1	118.295	0,8
Total	8.940.570	100	5.506.961	100	14.447.532	100

Source : HCP, RGPH 2024

2.1.2 Dynamique des flux migratoires entrants et sortants

Le tableau 5 analyse les mouvements entrants et sortants par région et les indices d'entrée, de sortie et de rétention, permettant de mesurer l'attractivité et la stabilité démographique des différentes régions. Les régions de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra se distinguent comme les plus attractives, avec respectivement 1,37 million et 985 643 entrants, soit 24,9% et 17,9% du total. Elles affichent également des indices de rétention élevés (92,0% pour Casablanca-Settat et 89,0% pour Rabat-Salé-Kénitra), témoignant d'une forte capacité à retenir leurs natifs résidents.

Suivies des régions de Souss-Massa et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, avec respectivement 12,5% et 10,2% des entrants durée de vie et des indices de rétention élevés (92,4% pour Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 81,6% pour Souss-Massa).

À l'inverse, les régions de Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet et Béni Mellal-Khénifra constituent le groupe des régions les plus expulsives et présentent des indices de rétentions relativement faibles (78,6%, 82,1%, 71,7%, et 80,4 % respectivement), révélant une forte émigration motivée par la recherche d'opportunités dans les pôles urbains dynamiques.

Certaines régions du Sud, notamment Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, se caractérisent par des indices d'entrée particulièrement élevés (48,9% et 62,5%), traduisant une attractivité liée à des projets économiques spécifiques ou à des investissements locaux.

Tableau 5 : Flux migratoires (durée de vie) entrants et sortants par région et indices de rétention, Maroc 2024

Région	Entrants durée de vie		Sortants durée de vie		Indice d'entrée	Indice de sortie	Indice de rétention
	Effectifs	%	Effectifs	%			
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	559.036	10,2	280.316	5,1	14,0	7,6	92,4
Oriental	274.856	5,0	230.076	4,2	12,1	10,4	89,6
Fès-Meknès	442.253	8,0	865.814	15,7	10,0	17,9	82,1
Rabat-Salé-Kénitra	985.643	17,9	503.824	9,1	19,4	11,0	89,0
Béni Mellal-Khénifra	232.632	4,2	552.789	10,0	9,3	19,6	80,4
Casablanca-Settat	1.369.824	24,9	537.162	9,8	17,9	8,0	92,0
Marrakech-Safi	434.562	7,9	1.201.080	21,8	8,9	21,4	78,6
Drâa-Tafilalet	96.411	1,8	606.060	11,0	5,9	28,3	71,7
Souss-Massa	689.192	12,5	513.342	9,3	23,0	18,4	81,6
Guelmim-Oued Noun	101.412	1,8	150.800	2,7	24,5	32,6	67,4
Laâyoune-Sakia El Hamra	204.657	3,7	53.675	1,0	48,9	20,2	79,8
Dakhla-Oued Ed-Dahab	116.483	2,1	12.023	0,2	62,5	15,9	84,1
Total	5.506.961	100	5.506.961	100	-	-	-

Source : HCP, RGPH 2024

2.1.3 Origines et destinations des principaux flux migratoires

L'examen de la matrice de migration durée-de-vie interrégionale (voir annexe) a permis d'analyser les échanges migratoires entre les régions et de déterminer les principales destinations des ressortissants des régions les plus répulsives.

Ainsi, près de 79% des ressortissants de Marrakech-Safi, qui arrive en tête de ces régions, se dirigent principalement vers les régions adjacentes : Casablanca-Settat (39,8%), Souss-Massa (26,2%) et Rabat-Salé-Kénitra (12,9%). Vient ensuite la région de Fès-Meknès, dont 61,8% des natifs quittent la région pour s'installer principalement à Rabat-Salé-Kénitra (24,8%), Casablanca-Settat (20,0%) et l'Oriental (16,8%).

Pour la région de Drâa-Tafilalet, 55,4% des ressortissants se déplacent vers Casablanca-Settat (22,9 %), Fès-Meknès (17,6%) et Rabat-Salé-Kénitra (14,9%).

Les régions de destination bénéficient donc des pertes migratoires de ces régions et apparaissent comme les plus attractives : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

En particulier, la région de Casablanca-Settat profite également des départs d'autres régions, accueillant près d'un quart (24,9 %) des migrants interrégionaux. Elle enregistre par ailleurs un pourcentage significatif de sortants (9,8%), ce qui en fait une région caractérisée par une mobilité migratoire intense.

2.1.4 Soldes migratoires durée de vie et efficacité

Le tableau 6 permet d'analyser les soldes migratoires des différentes régions. Sur les douze régions du pays, sept présentent un solde positif, c'est-à-dire qu'elles enregistrent plus d'entrées que de sorties, tandis que cinq affichent un solde négatif.

Parmi les régions bénéficiaires, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra enregistrent des soldes positifs d'environ 833 mille et 482 mille respectivement. Les régions les plus déficitaires sont Marrakech-Safi et Drâa-Tafilalet, avec des soldes négatifs d'environ 767 mille et 510 mille. L'analyse de l'indice d'efficacité, qui mesure la contribution réelle des migrations à la croissance ou à la diminution de la population régionale, montre que Dakhla-Oued Ed-Dahab

se situe en tête, suivie de Laâyoune-Sakia El Hamra, Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kénitra. Ces régions ont vu leur population résidente augmenter grâce aux échanges migratoires.

En revanche, Drâa-Tafilalet, Marrakech-Safi, Béni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès ont enregistré une diminution de leurs effectifs suite aux migrations interrégionales.

Ces données confirment que les migrations entre régions ont principalement pour effet de redistribuer la population, plutôt que d'entraîner une croissance démographique uniforme. En 2024, plus de 11 millions de migrants durée-de-vie ont été recensés, dont 37,6% ont contribué de manière effective à la redistribution spatiale de la population.

Tableau 6 : Solde migratoire durée-de-vie et indice d'efficacité régionale (%)

Région	Solde migratoire	Indice d'efficacité %
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	278.720	33,2
Oriental	44.780	8,9
Fès-Meknès	-423.561	-32,4
Rabat-Salé-Kénitra	481.819	32,3
Béni Mellal-Khénifra	-320.157	-40,8
Casablanca-Settat	832.662	43,7
Marrakech-Safi	-766.518	-46,9
Drâa-Tafilalet	-509.649	-72,6
Souss-Massa	175.850	14,6
Guelmim-Oued Noun	-49.388	-19,6
Laâyoune-Sakia El Hamra	150.982	58,4
Dakhla-Oued Ed-Dahab	104.460	81,3

Source : HCP, RGPH 2024

2.2 Migration intercensitaire

2.2.1 Répartition régionale des migrants intercensitaires

L'analyse des données issues de la migration intercensitaire met en évidence la complexité et la diversité des mouvements internes de la population marocaine au cours de la dernière décennie. Ces déplacements traduisent à la fois les dynamiques économiques, sociales et territoriales qui structurent le pays, mais aussi les déséquilibres persistants entre régions attractives et régions répulsives.

L'examen du tableau 7, relatif aux types de migrants récents selon la région de résidence en 2024, révèle que la migration interne est dominée par des mouvements intra-régionaux. Ceux-ci représentent une part importante du total des migrations, traduisant la tendance des individus à se déplacer à l'intérieur de leur région d'origine, souvent entre milieux ruraux et urbains.

Tableau 7 : Type de migrants intercensitaires (10ans) selon la région de résidence actuelle

Région de résidence actuelle	Type de migrants récents					
	Migrants intra régionaux		Migrants interrégionaux		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	424.871	10,9	259.662	12,6	684.532	11,5
Oriental	183.332	4,7	91.161	4,4	274.494	4,6
Fès-Meknès	522.973	13,4	180.661	8,8	703.634	11,8
Rabat-Salé-Kénitra	551.590	14,1	300.887	14,6	852.476	14,3
Béni Mellal-Khénifra	176.062	4,5	86.488	4,2	262.550	4,4
Casablanca-Settat	1.128.586	28,8	478.021	23,2	1.606.608	26,9
Marrakech-Safi	488.911	12,5	196.933	9,6	685.844	11,5
Drâa-Tafilalet	127.252	3,2	48.849	2,4	176.100	2,9
Souss-Massa	277.380	7,1	260.187	12,6	537.568	9,0
Guelmim-Oued Noun	22.822	0,6	37.146	1,8	59.967	1,0
Laâyoune-Sakia El Hamra	9.416	0,2	66.772	3,2	76.187	1,3
Dakhla-Oued Ed-Dahab	2.419	0,1	55.228	2,7	57.647	1,0
Total	3.915.613	100	2.061.994	100	5.977.607	100

Source : HCP, RGPH 2024

En effet, Casablanca-Settat concentre à elle seule plus de 1,6 million de migrants récents, dont 70% sont des migrants intra-régionaux, confirmant son rôle de principal pôle d'attraction et de rétention au niveau national. Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès occupent également une place importante dans la structure migratoire, avec respectivement 852.476 et 703.634 migrants, tandis que Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Marrakech-Safi présentent des effectifs proches de 685.000. Ces régions urbaines polarisent la majorité des flux migratoires, aussi bien internes qu'interrégionaux.

À l'inverse, les régions du sud et de l'est, telles que Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed-Dahab, présentent des effectifs nettement plus faibles, traduisant une mobilité limitée et souvent liée à des motifs économiques ou administratifs. Ces contrastes reflètent la persistance d'un modèle de migration sélectif, orienté vers les zones à forte concentration d'activités économiques, de services et d'emplois.

2.2.2 Dynamique des flux entrants et sortants

Les données du tableau 8, portant sur les flux entrants et sortants, montre que Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra et Souss-Massa apparaissent comme les principales régions de destination, avec des indices de rétention particulièrement élevés, supérieurs à 92%. Ces régions conjuguent attractivité économique, urbanisation rapide et capacité d'intégration des populations migrantes.

À l'opposé, des régions comme Fès-Meknès, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi et Drâa-Tafilalet connaissent des flux sortants supérieurs aux flux entrants, traduisant un déficit d'attractivité et une incapacité à retenir la population. Les régions du sud, notamment Dakhla-Oued Ed-Dahab, montrent toutefois une dynamique positive malgré leur faible population, grâce à des projets d'investissement structurants et à un indice d'efficacité élevé. Ces mouvements témoignent d'une concentration progressive des flux migratoires vers les zones côtières et urbanisées, tandis que les régions de l'intérieur continuent de se vider de leur population, accentuant les disparités territoriales.

Tableau 8 : Flux migratoires intercensitaires entrants et sortants par région et indices de rétention, Maroc 2024

Région	Entrants récents		Sortants récents		Indice d'entrée	Indice de sortie	Indice de rétention
	Effectifs	%	Effectifs	%			
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	259.662	12,6	120.775	5,9	7,9	3,8	96,2
Oriental	91.161	4,4	94.948	4,6	4,8	5,0	95,0
Fès-Meknès	180.661	8,8	320.913	15,6	4,9	8,4	91,6
Rabat-Salé-Kénitra	300.887	14,6	221.638	10,7	7,1	5,4	94,6
Béni Mellal-Khénifra	86.488	4,2	194.168	9,4	4,1	8,9	91,1
Casablanca-Settat	478.021	23,2	222.048	10,8	7,5	3,6	96,4
Marrakech-Safi	196.933	9,6	356.994	17,3	4,9	8,6	91,4
Drâa-Tafilalet	48.849	2,4	209.999	10,2	3,7	14,2	85,8
Souss-Massa	260.187	12,6	191.496	9,3	10,4	7,9	92,1
Guelmim-Oued Noun	37.146	1,8	62.612	3,0	10,8	17,0	83,0
Laâyoune-Sakia El Hamra	66.772	3,2	49.129	2,4	19,7	15,4	84,6
Dakhla-Oued Ed-Dahab	55.228	2,7	17.275	0,8	36,2	15,8	84,2
Total	2.061.995	100	2.061.995	100	-	-	-

Source : HCP, RGPH 2024

2.2.3 Origines et destinations des principaux flux migratoires

L'analyse de la matrice de migration pour la période 2014-2024 (en annexe) montre que 5 régions se distinguent comme étant les plus expulsives du Maroc, à savoir Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra. Ces régions ont enregistré d'importants flux migratoires sortants vers des pôles urbains et économiques majeurs, illustrant la recherche d'opportunités professionnelles, éducatives et de meilleures conditions de vie.

La région de Marrakech-Safi perd près de 77 % de ses ressortissants, qui se dirigent principalement vers Casablanca-Settat (40,2%), Souss-Massa (25,7%) et Rabat-Salé-Kénitra (10,6%). Ces flux montrent la forte attractivité des grandes régions économiques et urbaines, qui concentrent emploi, services et infrastructures. Pour Fès-Meknès, plus de 82% de la population quitte la région pour s'installer principalement à Tanger-Tétouan-Al Hoceima (29,1%), Rabat-Salé-Kénitra (20,6%), Casablanca-Settat (19,3%) et l'Oriental (16,8%). Cette migration reflète à la fois la recherche d'opportunités économiques et la proximité géographique avec des pôles attractifs du Nord et du Centre.

Dans la région de Drâa-Tafilalet, 66,5% des ressortissants migrent vers d'autres régions, notamment Casablanca-Settat (21,7%), Fès-Meknès (17,2 %), Marrakech-Safi (15,6%) et Rabat-Salé-Kénitra (12,0 %). Ces flux indiquent que même les régions moins densément peuplées participent activement aux migrations internes vers les grands centres urbains.

Les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra, bien qu'économiquement actives, connaissent également des migrations sortantes importantes. Pour Casablanca-Settat, les principaux flux se dirigent vers Rabat-Salé-Kénitra (25,0%), Marrakech-Safi (22,1%) et Souss-Massa (14,8%). Quant à Rabat-Salé-Kénitra, ses ressortissants s'installent majoritairement à Tanger-Tétouan-Al Hoceima (27,9%), Casablanca-Settat (25,6%) et Fès-Meknès (16,7 %).

En résumé, ces migrations révèlent une forte polarisation territoriale au Maroc, où les grands pôles urbains attirent la majorité des migrants, tandis que même les régions économiquement actives restent à la fois émettrices et réceptrices de population. Ces dynamiques soulignent l'importance de politiques de développement régional visant à équilibrer la répartition de la population et à réduire les déséquilibres territoriaux.

2.2.4 Soldes migratoires intercentraux et efficacité régionale

L'analyse du tableau 9, relatif au solde migratoire et à l'indice d'efficacité régionale, renforce le constat d'un déséquilibre croissant entre les régions du littoral et celles de l'intérieur. Casablanca-Settat et Tanger-Tétouan-Al Hoceima enregistrent les soldes les plus élevés (+256 mille et +139 mille) et des indices d'efficacité proches de 37%, confirmant leur rôle de pôles majeurs d'attraction démographique. Dakhla-Oued Ed-Dahab se distingue avec un indice d'efficacité exceptionnel de 52,3%, reflet direct des efforts de développement et de la montée en puissance de cette région en tant que nouveau centre de croissance.

À l'inverse, les régions de Marrakech-Safi (-160 mille), Drâa-Tafilalet (-161 mille), Fès-Meknès (-140 mille) et Béni Mellal-Khénifra (-108) enregistrent des pertes migratoires importantes, traduisant une tendance à l'exode vers les grandes villes du littoral.

Au total, plus de 4 millions migrants ont été recensés durant la période 2014-2024, dont 29% ont contribué de manière effective à la redistribution spatiale de la population. La migration intercentrale au Maroc est fortement polarisée par quelques grandes régions urbaines et économiques, au premier rang desquelles figurent Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Les flux migratoires reflètent une logique d'attraction liée aux possibilités d'emploi, à la densité des services et à la qualité des infrastructures.

Parallèlement, la fragilité démographique des régions intérieures et rurales s'accroît, traduisant la nécessité de politiques publiques visant à réduire les écarts territoriaux, à renforcer l'attractivité des zones en déclin et à promouvoir un développement plus harmonieux et inclusif à l'échelle nationale.

Tableau 9 : Solde migratoire intercensitaire et indice d'efficacité régionale (%)

Région	Solde migratoire	Indice d'efficacité %
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	138.887	36,5
Oriental	-3.787	-2,0
Fès-Meknès	-140.252	-28,0
Rabat-Salé-Kénitra	79.249	15,2
Béni Mellal-Khénifra	-107.680	-38,4
Casablanca-Settat	255.973	36,6
Marrakech-Safi	-160.061	-28,9
Drâa-Tafilalet	-161.150	-62,3
Souss-Massa	68.691	15,2
Guelmim-Oued Noun	-25.466	-25,5
Laâyoune-Sakia El Hamra	17.643	15,2
Dakhla-Oued Ed-Dahab	37.953	52,3

Source : HCP, RGPH 2024

ANNEXE STATISTIQUE

Flux migratoire entre région de naissance et région de résidence en 2024														
Région de naissance		Région de résidence en 2024												
		R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	Total
R1	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	947.961	26.645	56.644	114.490	6.522	47.976	10.153	2.959	8.656	1.836	3.146	1.290	1.228.277
R2	Oriental	60.610	545.934	56.841	39.417	7.036	31.248	9.196	10.848	8.556	1.765	2.794	1.765	776.010
R3	Fès-Meknès	188.236	145.200	1.284.028	215.127	25.198	173.464	31.905	25.388	33.546	6.074	13.052	8.625	2.149.842
R4	Rabat-Salé-Kénitra	141.494	24.574	97.068	1.085.330	17.754	123.810	36.902	8.472	33.340	4.322	9.704	6.383	1.589.153
R5	Béni Mellal-Khénifra	35.500	13.907	39.681	102.426	568.431	150.015	73.440	17.179	77.866	7.531	20.426	14.818	1.121.219
R6	Casablanca-Settat	45.332	14.033	33.041	171.162	54.972	2.258.998	107.813	7.827	71.872	6.365	14.340	10.405	2.796.161
R7	Marrakech-Safi	30.549	8.955	19.192	155.220	59.333	478.286	1.172.657	9.180	314.767	25.046	60.165	40.388	2.373.738
R8	Drâa-Tafilalet	29.334	30.719	106.727	90.256	40.166	138.633	77.304	360.432	61.713	9.920	13.687	7.601	966.492
R9	Souss-Massa	22.086	6.519	23.820	82.641	14.704	201.012	71.944	11.532	628.615	33.083	31.122	14.879	1.141.957
R10	Guelmim-Oued Noun	3.095	1.318	3.594	7.465	2.727	16.206	6.988	1.610	67.097	71.224	34.601	6.100	222.024
R11	Laâyoune-Sakia El Hamra	2.351	2.797	4.739	5.871	3.181	7.764	7.211	1.120	9.537	4.875	15.149	4.229	68.824
R12	Dakhla-Oued Ed Dahab	449	188	908	1.568	1.041	1.410	1.705	296	2.243	595	1.620	1.812	13.835
	Total	1.506.997	820.790	1.726.281	2.070.973	801.063	3.628.822	1.607.219	456.843	1.317.807	172.635	219.806	118.295	14.447.532

Source : HCP RGPH 2024

ANNEXE STATISTIQUE

Flux migratoire entre durant la période 2014-2024													
Milieu de Résidence en 2014	Région de résidence en 2024												
	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	Total
Tanger-Jétouan-Al Hoceïma	424.871	11.366	25.942	38.786	4.112	23.769	5.664	2.256	5.508	853	1.634	885	545.646
Oriental	23.347	183.332	24.191	14.812	3.568	13.415	4.046	5.282	3.094	705	1.180	1.308	278.280
Fès-Meknès	93.380	42.251	522.973	66.105	9.384	62.083	12.504	11.173	13.283	2.133	4.463	4.154	843.885
Rabat-Salé-Kénitra	61.772	9.082	36.930	551.590	7.916	56.820	19.510	5.082	15.949	1.928	3.669	2.981	773.228
Béni Mellal-Khénifra	15.820	4.225	15.724	28.390	176.062	52.432	26.231	6.774	29.698	2.046	5.935	6.892	370.230
Casablanca-Settat	23.876	6.185	16.721	55.402	18.970	1.128.586	48.990	4.544	32.884	2.783	5.861	5.834	1.350.634
Marrakech-Safi	14.409	3.432	7.623	37.940	15.676	143.638	488.911	4.778	91.667	5.976	16.568	15.285	845.904
Drâa-Tafilalet	12.517	9.409	36.164	25.207	13.054	45.650	32.672	127.252	24.857	3.192	4.223	3.054	337.250
Souss-Massa	9.928	2.576	8.885	23.705	7.928	65.680	32.575	6.052	277.380	12.733	12.574	8.860	468.877
Guelmim-Oued Noun	1.588	766	2.686	3.493	1.484	6.755	4.792	1.088	28.812	22.822	8.666	2.481	85.434
Laâyoune-Sakia El Hamra	2.288	1.508	4.335	5.182	3.124	6.128	7.164	1.332	10.712	3.862	9.416	3.495	58.545
Dakhla-Oued Ed Dahab	737	363	1.459	1.864	1.273	1.652	2.784	488	3.772	934	1.999	2.419	19.694
Total	684.532	274.494	703.634	852.476	262.550	1.606.608	685.844	176.100	537.568	59.967	76.187	57.647	5.977.607

Source : HCP, RGPH 2024